

Concours d'éloquence
PRIX SERGE KLARSFELD

Requérir contre la haine, défendre la dignité

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION

Session 2024-2025

Prendre la parole pour dénoncer la haine antisémite et prôner les valeurs de fraternité

Dans le cadre de la Convention de partenariat conclue avec le Rectorat d'Aix-Marseille, le CRIF Marseille-Provence organise, avec la participation de l'Ordre des Avocats au Barreau de Marseille, un concours d'éloquence, **le Prix Serge Klarsfeld**. Celui-ci ambitionne d'opposer à la haine antisémite la force de la parole et des mots, c'est pourquoi la joute finale se déroulera en 2025 pendant la semaine d'actions contre le racisme et l'antisémitisme, au mois de mars. Une fois complété, le bulletin de préinscription doit être renvoyé au plus tard le 15 décembre 2024 à l'adresse suivante : communication@crifmp.org

Nom de l'établissement :

Public <input type="checkbox"/>	Courriel :	Téléphone :
Privé sous contrat <input type="checkbox"/>		
Privé hors contrat <input type="checkbox"/>		
Adresse postale :		

Propose la préinscription :

Classe		Discipline ou enseignement de spécialité :	Nombre d'élèves	
--------	--	--	-----------------	--

Professeur-référent :

Nom		Prénom	
Discipline		Courriel	

Liste de thèmes proposés :

- Pourquoi se préoccuper de l'antisémitisme puisque c'est l'affaire des Juifs ?
- La lutte contre l'antisémitisme ne menace-t-elle pas la liberté d'expression ?
- N'est-ce pas d'abord à l'État de lutter contre l'antisémitisme ?
- L'arsenal juridique est-il suffisant pour lutter contre l'antisémitisme ?
- L'enseignement de la Shoah est-il indispensable à la lutte contre l'antisémitisme